



Département des Ardennes
Commune de Montcornet

PLAN LOCAL D'URBANISME

Document 4 Règlement

Vu pour être annexé
à la délibération du 28 septembre 2012
approuvant le projet de révision
du Plan Local d'Urbanisme

Cachet de la Mairie
Signature du Maire



Espaces Territoires Conseil
1, rue Maurice Rodrique
08 140 RUBECOURT-ET-LAMECOURT
Tél.Fax. 03.24.22.15.23/Port.06.74.31.54.70
Courriel : etcgentil08@gmail.com

Approuvé le 6 août 1979

Révisé le		Modifié le		Mis à jour le	
02.07.1999		08.12.2006			
28.09.2012					

Document 4 – Règlement / Composition

- 4a REGLEMENT – DOCUMENT ECRIT
- 4b PLAN DE REGLEMENT GRAPHIQUE AU 1/5000^{EME} (*DOCUMENT ANNEXE / REPORT ZPS ET ZNIEFF*)
- 4c PLAN DE REGLEMENT GRAPHIQUE AU 1/2000^{EME}

Mode d'emploi

- Rechercher sur **les plans de règlement graphique au 1/5000^{ème} ou au 1/2000^{ème}** (*documents 4b ou 4c*), la zone où votre terrain est situé, et s'il est concerné par un espace boisé classé, un emplacement réservé ou une zone inondable.

- Consulter dans **le document écrit (Document 4a)** :
 - a) Les dispositions générales (Titre I),
 - b) Les règles applicables à la zone concernée (Titres II, III, IV, V),
 - c) Eventuellement les dispositions s'appliquant à l'espace boisé classé (Titre VI) et à l'emplacement réservé (Titre VII).